

Procès-verbal de la séance du CONSEIL COMMUNAL du vendredi 12 novembre 2010 à 18 h 30.

Absents et excusés : C. DASSONVILLE, Echevine ; DESMETTE, COURTOIS, CACHEUX, LOCATELLI, DONNEZ, WATTECAMPS, Conseillers.

La séance est ouverte à 18 h 45.

1. Finances communales

a) Modifications budgétaires ordinaire n° 2/2010 et extraordinaire n° 2/2010.

Monsieur BOUCAUT présente les modifications budgétaires qui ont été vues en détail lors de la séance de commission finances élargie à tout le Conseil du 4 novembre écoulé.

A cette époque de l'année, il est procédé à un « nettoyage » des dépenses de dette et de personnel, et aux ajustements rendus nécessaires en dépenses de fonctionnement. A l'extraordinaire, il s'agit également de petits ajustements.

La modification budgétaire dégage un solde positif de 186.976,68 € au service ordinaire et un solde positif de 9.353,23 € au service extraordinaire.

A l'unanimité, le Conseil communal vote les modifications budgétaires ordinaire n° 2/2010 et extraordinaire n° 2/2010 telles que présentées.

Agents traitants : Carine DUDANT / Céline LIEGEOIS  
Politique responsable : Alain BOUCAUT

b) Budget 2011 assorti du rapport financier

Monsieur Alain BOUCAUT, Echevin des Finances, expose le budget de l'exercice 2011 :

« Je remercie Madame la secrétaire et l'équipe budgétaire, à savoir Mmes DUDANT et LIEGEOIS pour la rapidité et l'efficacité dont elles ont fait preuve, nous permettant ainsi de présenter à la fois la modification budgétaire et le budget dans les temps.

«

« Malgré des éléments négatifs :

- « - diminution du rendement de la taxe sur la force motrice,
- « - la disparition que nous espérons provisoire du dividende de Dexia,
- « - l'ignorance dans laquelle nous sommes des compensations concernant la force motrice,
- « - l'augmentation des charges de personnel avec notamment une modification des charges patronales,
- « - notre quote-part dans la zone de police qui sera revue à la hausse,
- « - les frais supplémentaires engendrés par l'arrivée de la zone de sécurité (pompiers)

«

« Grâce à des éléments positifs :

- « - la majoration du fonds des communes,
- « - l'augmentation du rendement de la taxe sur les carrières
- « - une légère progression du rendement de différentes taxes

«

« Nous vous présentons un budget en léger boni de 21.906 €.

«

« Les mêmes préoccupations que l'an dernier ont guidé notre travail :

«

« 1. Ne pas alourdir la fiscalité pour le citoyen

«

« Les taxes sont restées inchangées (IPP, Foncier, déchets,..). Le citoyen reçoit toujours  
« gratuitement les sacs poubelles, et en suffisance s'il s'adonne évidemment au tri des  
« déchets. Par contre, la taxe sur l'extraction de la pierre a été portée à 660.000 € (extraction  
« de plus de 6.500.000 tonnes l'an dernier).

«

« 2. Contrôle de la dette

«

« Les dépenses de dette représentent, cette année, 20,53 % des dépenses, contre 20,69 % l'an  
« dernier et 20,82 % l'année précédente. Cela peut paraître paradoxal alors que nous  
« continuons à emprunter, mais le rythme de nos emprunts permet que ces dépenses  
« progressent moins vite que les autres. Nos efforts ne sont donc pas vains. Nous continuons à  
« y travailler. Cette année, ce ne sont pas moins de 350.000 € qui seront transférés au fonds de  
« réserve extraordinaire pour éviter de recourir à l'emprunt.

«

« 3. Permettre à tous les services de travailler au mieux

«

« Les crédits inscrits en frais de fonctionnement devraient permettre, sans problème, le travail  
« et l'organisation des services. L'engagement des « temps partiels » à l'administration nous  
« permettra de faire face aux tâches administratives toujours plus nombreuses.

« L'achat de matériel, que ce soit pour les services techniques, pour les pompiers ou pour les  
« services administratifs reste une nécessité pour garantir la sécurité, la qualité et l'efficacité  
« dans le travail.

« Parlons un instant du CPAS. La nouvelle équipe a permis, par sa gestion efficace et ses  
« résultats, de réduire de 100.000 € la part communale.

« Nous veillons également à donner aux associations subsidiées les moyens de servir au  
« mieux les citoyens. Ainsi, bibliothèque et foyer socioculturel se voient dotés de moyens à la  
« hauteur de leur tâche. La subvention à la Maison des jeunes lui permet de compléter l'offre  
« d'accueil des jeunes proposée par la Ville. Les subventions au Tourisme et au Comité des  
« Fêtes leur permettent d'organiser les activités nécessaires pour attirer des étrangers à  
« Antoing et pour faire connaître notre belle ville.

«

« Le budget se clôture à l'ordinaire avec un excédent de 184.929 € à l'exercice propre et de  
« 186.976 € d'excédent aux exercices antérieurs. Suite à un prélèvement de 350.000 € pour  
« alimenter le fonds de réserve extraordinaire, le budget se présente avec un boni de 21.906 €.

«

« 4. Terminer ce qui a été commencé mais aussi développer de nouveaux projets.

«

« Nous faisons tout pour clôturer dans des délais raisonnables tout ce qui a été entamé. Mais  
« entre décisions, auteurs de projet, accords des administrations concernées, demandes et  
« obtentions de subsides, remises de prix, choix des entreprises, réalisations et réceptions des  
« travaux, le temps nous semble parfois bien long. Mais le système est tel et nous travaillons  
« avec ces règles-là.

« Cependant, il faut signaler que pas mal d'achats ou de réalisations ont été prévues, comme  
« reprises au tableau des travaux extraordinaires. A noter que 67 % des investissements sont  
« subsidiés.

« Le résultat budgétaire est de 9.353 € à l'extraordinaire. Le total des investissements prévus  
« est de 7.370.123 €, ce qui est important pour une ville comme Antoing.

«

« Conclusion

«

« C'est un budget réaliste, rigoureux et volontaire que nous vous présentons.

« Réaliste car nous n'exagérons pas les recettes ni ne minimisons les dépenses.

«

« Rigoureux car toutes les dépenses ont été calculées au plus juste et les engagements pris à bon escient.

«

« Volontaire car de la cohésion sociale en passant par la culture, l'enseignement, les pompiers, l'administration, l'aide sociale, le logement, les cultes, le commerce, partout nous encourageons le développement de nouvelles activités. Nous continuons la modernisation de nos services. Nous poursuivons la rénovation de notre patrimoine et de nos routes.

«

« En conclusion, je dis : la situation est bonne mais restons vigilants. On n'est jamais à l'abri de mauvaises surprises. ».

Au nom du Groupe Ouverture, Monsieur André VERSCHEURE prend la parole :

« Monsieur le Bourgmestre,

« Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal,

«

« Le budget qui nous est présenté est conforme à notre attente mais non à nos souhaits. Des projets, beaucoup de projets, mais beaucoup ne seront pas réalisés.

« Nous sommes allés revisiter le budget 2010. L'année se termine et nous n'avons pas vu la réalisation des travaux au Foyer socioculturel, au stade (bien que là on voit une ébauche de commencement), à l'église d'Antoing où la rampe d'accès destinée aux personnes à mobilité réduite se fait toujours attendre, le carrefour des Irlandais et ses abords à Fontenoy, le parvis de l'église et la parking de la Place de Bruyelle, la rénovation urbaine de la Grand'rue 35/37 Delys-Fauconnier.

« Le compte 2010 de l'extraordinaire devrait dégager un boni vraiment « extraordinaire ».

« Nous avons de bonne foi approuvé ce budget.

«

« Maintenant, que pensons-nous du budget 2011 ?

«

« 1. L'importance des dépenses de dettes qui représentent plus de 20 % (1/5) du budget.

« Quand l'Echevin des finances nous disait en commission que la commune n'était pas riche, loin de là, nous en connaissons la raison.

« Qu'en sera-t-il pour les budgets suivants quand nous devons supporter annuellement pendant 27 ans plus de 300.000 € pour le nouveau centre administratif ? Où va-t-on aller chercher l'argent ? Pas chez les particuliers puisque beaucoup ont de plus en plus de mal à boucler les fins de mois (Coluche a dit un jour : « Avant, c'était la dernière semaine qui était difficile, maintenant ce sont les quatre dernières »).

« Chez les patrons carriers ? On vient de faire passer la taxe d'extraction à 660.000 €. On ne peut pas tuer la poule aux œufs d'or!

«

« 2. L'importance des travaux réalisés par tiers. C'est beaucoup. D'après nous, la main d'œuvre communale pourrait en réaliser une bonne partie.

«

« 3. Dépenses pour les écoles de Fontenoy et de Bruyelle. Comment se fait-il qu'il faille déjà remplacer le brûleur de la chaudière pour la première et la chaudière elle-même pour la

« seconde ? Serait-ce dû à un défaut d'entretien ? Je connais une école qui a toujours la  
« même chaudière depuis plus de 50 ans (Elle s'y trouvait déjà quand je suis arrivé en  
« 1960).  
«  
« 4. 255.000 € pour l'accès au nouveau parking duPYC. Y-a-t-il des retombées (taxe de  
« séjour par exemple) ?  
« 45.000 € pour deux œuvres d'art, l'une à Fontenoy (5.000 €), et l'autre à Antoing (40.000  
« €). Nous demandons la création d'une commission qui déciderait du choix de l'œuvre.  
«  
« 5. Pour la zone de police, nous payons plus de 500.000 € annuellement alors que le compte  
« n'a plus été établi depuis 2004. Ce n'est pas sérieux !  
«  
« 6. 635.000 € de prélèvements sur le fonds de réserve extraordinaire. A force d'y puiser, il ne  
« restera bientôt plus rien. N'oublions pas qu'un gros chantier se profile à l'horizon : la  
« Grand'rue qui se dégrade de façon inquiétante. A qui la faute ? A l'auteur de projet, à  
« l'entrepreneur, au choix des matériaux ? Il n'est pas normal qu'après à peine dix ans,  
« nous arrivions à une telle situation. Nous allons payer deux fois pour des travaux qui ont  
« coûté très cher sans être sûrs d'obtenir à nouveau des subsides. N'y a-t-il pas une garantie  
« décennale ?  
«  
« 7. Pourquoi maintenir une taxe sur les emplacements des forains ? En la supprimant, nous  
« les encouragerions à revenir dans les villages lors des ducasses. A Maubray, dernièrement,  
« toute la place avait été interdite de circulation pour un seul forain.  
«  
« 8. Pour terminer, et nous le rappelons régulièrement, il y a toujours le problème de la  
« propreté des rues, de leurs abords, des parcs et nous en passons. Un proverbe chinois ne  
« dit-il pas : « Si chacun balaie devant son habitation, toute la rue sera propre. » Pourquoi  
« ne pas en faire un slogan ? On peut toujours essayer. De toute façon, il faut trouver une  
« solution.  
«  
« Merci de votre bonne écoute. ».

Monsieur le Bourgmestre marque accord pour qu'une commission examine le choix des œuvres d'art. En ce qui concerne les forains, il n'y a pas de droit de place dans les villages, sauf Maubray, et dans ce cas, ils n'ont même pas prévenu qu'ils ne venaient pas. Ils ont été questionnés à ce propos. En ce qui concerne les actes de civisme et de propreté, le slogan proposé est une bonne idée et il pourrait être demandé des affiches à Bernard DEWASME.

Monsieur DUDANT signale que les travaux d'accès au PYC sont nécessités par les travaux réalisés au Centre ADEPS, et qu'ils sont subsidiés par le CGT.

Monsieur VIVIER insiste pour qu'il n'y ait plus de taxes sur les forains, pour préserver les fêtes locales.

Monsieur BOUCAUT explique que pour les forains qui participent aux ducasses de Bruyelle, Calonne et Fontenoy, il est accordé une réduction sur le droit de place à Antoing.

Monsieur VIVIER demande si les plaisanciers qui amarrent au port de plaisance ne peuvent pas payer un droit de séjour ? Le Collège se renseignera à ce propos, il n'est pas persuadé que l'on puisse taxer ce qui est « sur l'eau ». Monsieur le Bourgmestre précise que les nuitées au Centre de sports et nature seront taxées.

Monsieur DUDANT informe le Conseil que l'accès à l'église pour les PMR par une rampe telle que préconisée par la Fabrique d'Eglise est impossible, d'ailleurs le service incendie s'y oppose.

Pour le dossier du carrefour des Irlandais, un courrier a été adressé au Ministre HENRY, c'est lui qui détient la clé de ce dossier, un recours de notre part, sans réponse du Ministre dans les 30 jours, équivaudrait à un refus, il faut dès lors être prudent. Le dossier de Bruyelle est complet et est soumis à l'heure actuelle à l'administration régionale. Pour la rénovation urbaine, nous avons reçu les remarques de Namur sur les dossiers présentés et il faut de nouveau les remanier encore une fois.

Les travaux au stade sont en voie de réalisation, pour rappel il s'agit de doubler la capacité des vestiaires, d'établir la semelle d'une future tribune, de refaire les gradins, l'éclairage, une rampe pour PMR et la pose d'une couche de schiste rouge sur la piste.

Madame DELEPINE répond que les travaux de sécurité pour le foyer socioculturel sont prévus au budget.

Le Bourgmestre précise que pour le centre administratif, les sommes avancées sont exagérées et que ce n'est pas le citoyen qui va payer. Il faut tenir compte qu'il s'agit d'un complexe avec les abords, le parking, les plantations, remis clé sur porte. Le paiement intervient quand les travaux sont terminés. On tient un rythme régulier de réunions pour la mise en route du projet.

Monsieur BOUCAUT précise que le fonds de réserve est réalimenté régulièrement, par la vente de biens et par des transferts de l'ordinaire. Le fonds ordinaire reste stable, il permet d'assurer une bonne trésorerie. Lorsque les investissements sont trop importants, on a recours à l'emprunt, mais l'achat de la balayeuse (250.000 €) est réalisé sur fonds propres, pour maintenir la dette à un niveau acceptable. Le fonds est donc régulièrement alimenté et utilisé.

Le Bourgmestre signale que Monsieur HOOREMAN, commissaire divisionnaire, vient présenter au Conseil du 24 novembre, la situation de la zone de police.

Monsieur VIVIER estime que la part des travaux confiés à des tiers est trop importante, que la main d'œuvre communale devrait en réaliser plus. Pourquoi ne pas embaucher plus ?

Le Bourgmestre répond qu'il faudrait disposer de matériel adapté, il est donné en exemple que les travaux par tiers tiennent compte des entretiens de chaudières, donc de tâches parfois tout à fait spécifiques.

Il est demandé de détailler la liste des travaux effectués par tiers et d'en donner connaissance au Conseil.

Monsieur Samuel VINCENT, au nom du Groupe Alliance Citoyenne, prend la parole à son tour :

« Madame, Monsieur,

«

« En relisant le texte que j'avais lu lors de la présentation du budget 2010, j'ai eu l'impression  
« qu'il me suffirait de vous livrer la même analyse en ne modifiant que les dates.

«

« En effet, si l'on prend les principaux points du budget extraordinaire de 2011, il est  
« quasiment identique.

«

« Seuls les travaux extérieurs de l'école de Péronnes ont été achevés tandis que les dossiers  
« suivants sont à nouveaux inscrits :

«

« Aménagement place de Fontenoy	840.000 euros
« Aménagement place de Bruyelle	584.000 euros
« Travaux de stabilité école de Calonne	507.000 euros
« Accès PYC	255.000 euros
« Restauration morgue du cimetière	170.000 euros
« Rénovation urbaine Grand'rue	890.000 euros

« Tout comme le nouveau point concernant l'aménagement d'une salle de spectacle  
« (1.000.000 euros), nous savons qu'en 2011, la plupart de ces chantiers ne pourront être mis  
« en œuvre et ce, pour diverses raisons.

«

« En conclusion, les craintes que nous avons formulées par le passé s'avèrent  
« malheureusement fondées aujourd'hui. Le Collège assure les besoins des différents services  
« communaux (services techniques, pompiers, etc. ) et engage des fonds pour la réfection de  
« petites portions de voiries, mais manque totalement d'ambition pour mettre en œuvre de  
« grands chantiers.

«

« Seuls certains anciens dossiers entrent en phase terminale (travaux de l'avenue du stade par  
« exemple), mais rien de bien neuf pour 2011. Nous regrettons également que les besoins  
« criants de classes supplémentaires pour les écoles de Fontenoy et de Calonne ne soient  
« rencontrés.

«

« De plus, nous doutons que l'équipe en place puisse réaliser à la fois le nouveau complexe  
« administratif, la crèche annoncée à maintes reprises ainsi que la réfection tant du Scaldis  
« que du Foyer socioculturel et ce, uniquement sur l'année 2012.

«

« Une petite consolation pour notre groupe, à notre demande, la Ville va faire l'acquisition de  
« défibrillateurs (4.500 €). Un choix judicieux pour la sécurité de notre population.

«

« Concernant le budget ordinaire, tout ou presque a déjà été dit. Ceci étant, plusieurs points  
« ont attiré notre attention et méritent un commentaire de notre part.

«

« Concernant la pension des mandataires communaux, nous avons l'impression que le Collège  
« a mis en place un système lui garantissant une couverture maximale aux frais de la  
« population. Malgré nos nombreuses questions, nous n'avons pas pu obtenir de réponses  
« claires sur la méthode utilisée.

«

« Au niveau du personnel, d'année en année, le Collège reporte le dossier de nomination du  
« personnel statutaire. Nous en avons assez des promesses !! Il est urgent, pour une question  
« de stabilité du personnel communal que le Collège prenne ses responsabilités.

«

« Dans le domaine sportif, nous saluons le fait que la commune alloue chaque année 25.000  
« euros aux différents clubs sportifs. Ceci étant, ce montant nous semble dérisoire au vu des  
« 300.000 euros alloués à la culture. Notre jeunesse mérite davantage d'attention et donc de  
« moyens.

« Nous remercions d'ores et déjà Monsieur le Bourgmestre qui récemment, a répondu à notre  
« demande en acceptant de recevoir en commission les clubs et associations sportives de la  
« commune afin d'évaluer avec eux leurs besoins et analyser les attentes qu'ils pourraient  
« avoir envers l'administration communale.

«

« Enfin, le passage du Franco Belge à Antoing a suscité nombre de commentaires en  
« commission. 15.000 euros sont alloués par la commune pour cet événement de prestige qui  
« rencontre peu d'intérêt dans le chef de la population. Cet événement était censé ne rien  
« coûter à la commune, or nous devons constater que les sponsorings annoncés par le passé  
« n'ont pas été versés. Qu'en sera-t-il pour 2011 et pour la prochaine édition ???

« Les réponses apportées en commission n'étaient pas rassurantes ....

«

« Je vous remercie pour votre attention. »

Le Bourgmestre répond que pour la crèche, la commune attend l'accord de la Région Wallonne sur la décision d'expropriation. Le Collège se tient prêt pour un futur plan cigogne à sortir par la Région Wallonne, mais il est déjà connu que les demandes non satisfaites des appels à projets précédents seront prioritaires.

Monsieur BOUCAUT précise qu'en matière de pensions de mandataires, il n'y a pas de pension préférentielle, mais que le Collège est prévoyant pour que dans dix ans, les suivants ne se retrouvent à devoir payer un volume de pensions important sans réserve constituée.

Au budget extraordinaire, 37 projets sont repris, dont 27 nouveaux.

Monsieur VINCENT rétorque que sur le budget de 2011, il y aura au moins 4 millions d'euros qui ne seront pas mis en œuvre.

En matière de développement rural, cela fait 10 ans que les projets sont entamés, rien n'est abouti, avec un « cafouillage » (sic) sur le dossier de Fontenoy.

Monsieur DUDANT répète qu'il s'agit d'une question de permis de bâtir, où a été défendu le point de vue du citoyen et que l'administration régionale ne suit pas.

Monsieur VINCENT estime qu'il y a moyen de faire avancer les dossiers plus vite, à Brunehaut et à Rumes, cela va plus vite. Antoing sur pas mal de dossiers a toujours une longueur de retard.

Monsieur BOUCAUT répond qu'il y a des choix à faire, ou on fait tout sur fonds propres et on doit passer les taxes à 8,8 %.

Le Foyer culturel et le Centre de Lecture Publique sont performants partout. Monsieur VINCENT estime-t-il que la culture n'a pas d'importance ? Cela est un besoin de la population.

Monsieur VINCENT réfute que la culture ne soit pas importante, mais il demande un effort supplémentaire pour les sports.

Un vif échange de vues se déroule entre Mme DELEPINE et M. VINCENT au sujet de l'implication des organes culturels dans les manifestations locales.

Monsieur VIVIER demande si le PNPE a répondu aux questions posées sur l'utilisation des éco cantonniers ?

Monsieur RENAUT a posé la question au Comité de gestion, il attend une réponse qui sera communiquée.

Monsieur VIVIER demande si le Collège a des projets de rénovation de Moulinsart.

Monsieur DUDANT l'informe que durant la période hivernale, les chalets seront démontés par la main d'œuvre communale.

Monsieur BOUCAUT a demandé un rapport à Herman LEBLON sur les suggestions de l'abattre ou de rénover l'immeuble.

Monsieur VIVIER demande qu'au stade d'Antoing, on pense à préparer l'avenir, notamment pour le terrain de football, surtout qu'une inauguration importante est prévue après les travaux des gradins.

Le Bourgmestre répond que remise en état complète du terrain est prévue après les travaux, et qu'un deuxième terrain est à l'étude à Bruyelle.

Monsieur VIVIER remercie le Bourgmestre pour la commission sports qui s'est tenue tout récemment et qui a été très intéressante.

Par 8 OUI, 1 NON et 3 ABSTENTIONS, le Conseil approuve les budgets ordinaire et extraordinaire et le rapport financier pour l'exercice 2011.

Agents traitants : LINGLIN / DUDANT / LIEGEOIS  
Politique responsable : A. BOUCAUT

## 2. Loi sur les marchés publics

A l'unanimité, le Conseil décide du principe des marchés de travaux, fournitures et services prévus au budget extraordinaire de 2011 et inférieurs à 67.000 € hors TVA, fixe le mode de passation de marché par voie de procédure négociée sans publicité et arrête les conditions du marché

Article	Libellé	Montant
10400/741-98	Mobilier de bureau pour l'administration	2.000,00
10400/742-98	Matériel pour l'administration	2.500,00
10400/742-53	Matériel informatique (rétroprojecteur) pour l'administration	2.000,00
12405/723-60	Pignon Chaussée de Tournai à Bruyelle - entretien	20.000,00
35100/743-98	Serv. Incendie - Moto pompe sur remorque subsidiée	5.050,00
42100/723-60	Aménagement des ateliers communaux (douches sanitaires ,,,) mise en conformité	20.000,00
42100/744-51	Achat containers entreposage	7.500,00
42101/744-51	Achat de deux remorques	2.500,00
42100/743-52	Achat camionnette en remplacement véhicule sinistré	12.000,00
42102/731-60	Trx voirie - Péronnes Rue de l'Escaut et rue Notre Dame	20.000,00
	Aux Neiges	
56100/723-60	Aménagements divers (arrivée d'eau,,,,) OTA	2.000,00
76201/723-60	Travaux de sécurité - Foyer Culturel	60.000,00
76302/725-54	Monuments aux morts - Cimetière Antoing (rotonde)	25.000,00
76600/743-52	Achat d'un pick-up	15.000,00
77100/749-51	Installation d'une sculpture - D HEYGERE - Fontenoy	5.000,00
77101/749-51	Installation œuvre d'art (hommage à Raoul CAUVIN)	40.000,00
79001/723-60	Eglise de Péronnes - Réparation cloches	7.000,00
87100/745-51	Achat de défibrillateurs	4.500,00
87701/732-60	Egouttage Rue du Voltigeur à Bruyelle	70.000,00
87702/732-60	Déviation des eaux - Site Elia - Ipalle rue du Coucou	55.000,00
87800/725-54	Achat et pose de citernes	50.000,00
93000/723-60	Mise en ordre Maison Espagnole Crinquaine 6	15.000,00

Monsieur VIVIER demande que l'on intervienne rapidement à la rue de l'Escaut et la rue de Notre-Dame aux Neiges car la voirie est en très mauvais état.

Monsieur DUDANT rappelle que suite à la faillite de l'entreprise DANHEUX-MAROYE, c'est l'entreprise JOURET qui a repris les travaux et qu'elle va commencer dans les prochains jours le chantier.

Monsieur VIVIER signale également que le trou c'est recrée au chemin de Halage à Péronnes, face à l'Auberge du Lac.

Le Collège va signaler le fait à IPALLE et aux Voies Hydrauliques.

Agent traitant : Carine DUDANT

Politique responsable : Bernard BAUWENS

A l'unanimité, un point est ajouté à l'ordre du jour.

Règlement taxe sur les tanks et réservoirs – modification.

Suite à une remarque de la tutelle, il y a lieu d'apporter deux précisions dans le règlement taxe voté le 28 octobre passé.

Le Conseil communal, unanime, marque accord.

3. Procès-verbal

Les procès-verbaux des séances du Conseil des 30 septembre et 28 octobre 2010 sont approuvés à l'unanimité.

Agent traitant : A. LINGLIN

Politique responsable : B. BAUWENS

4. Questions orales

Il n'y a pas de questions orales.

La séance est levée à 19 h 45.

PAR LE CONSEIL :

La secrétaire,

Le Président,

A. LINGLIN.

B. BAUWENS.